

Séance du : 11 décembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le onze décembre à 17 heures.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 30 novembre 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Avignonet Lauragais, siège du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Christian PORTET, vice-président du PETR du Pays Lauragais.



M. Jean-François PAGES est désigné comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mmes Sophie ADROIT, Marie-Claire GAROFALO, Nathalie NACCACHE, Michèle TOUZELET.

Mrs Guy BONDOUY, Jean-Claude de BORTOLI, Alain BOUSQUET, Michel BROUSSE, Serge CAZENAVE, Jacques DANJOU, Michel FERRET, Michel GALANT, Bertrand GELI, Jean-Luc GOXETTE, Philippe GREFFIER, Gilbert HEBRARD, Gérard LAMARQUE, Jean-François PAGES, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Pierre POUNT-BISET, Christophe PRADEL, Alain ROUQUAYROL, Jean-Claude SAFFON, Serge SERRANO, Marc SIE, Bernard VALETTE, Pierre VIDAL, Daniel VIENNE.

Avaient donné pouvoir :

I.COUTUREAU à A.MAMY, J.DOUMERC à G.DARNAUD, R.LIGNERES à D.LEGROS, G.MERIC à JC.LANDET, P.de PERIGNON à R.DUFOUR, B.STUDER à JP.POISSENOT, E.THIBAUT à N.CALMET.

En exercice : 63

Présents ou représentés : 36

Délégués suppléants :

Mmes Nelly CALMET.

Mrs Guy DARNAUD, Roger DUFOUR, Jean-Claude LANDET, Dominique LEGROS, Albert MAMY, Robert MASSICOT, Jean-Paul POISSENOT.

Excusés :

Mmes Marie-Françoise GAUBERT, Catherine PUIG, Agnès SOULIE.

Mrs Bernard BARJOU, François DEMANGEOT, Pierre IZARD, Jean-Pierre QUAGLIERI, Marc TARDIEU.

Objet : Annule et remplace DM1 du GAL des Terroirs du Lauragais : intégration des amortissements

Vu la délibération 32/2017 du comité syndical du 20 avril 2017 approuvant le budget annexe du GAL des Terroirs du Lauragais 2017,

Vu la délibération 42/2017 du comité syndical du 10 juillet 2017 portant sur l'intégration des amortissements dans le budget annexe du GAL des Terroirs du Lauragais,

Considérant qu'au regard de l'exécution du budget il y a lieu de procéder à l'annulation (problème sur les numéros de chapitre) et remplacement de la précédente délibération prenant en compte l'intégration des amortissements,

Monsieur Christian PORTET, en l'absence de Mr le Président, propose une modification à apporter au budget. Il s'agit d'augmenter les crédits, au chapitre 042 en section de fonctionnement et au chapitre 040 en section d'investissement pour intégrer les montants d'amortissement liés à l'achat de matériel informatique sur l'année 2016.

Fonctionnement			
Chapitre / Article	Libellé	Dépenses Augmentation de crédits	Dépenses Diminution de crédits
023	Virement à la section d'investissement		329,60 €
042-6811	Dotation aux amortissements	329,60 €	
	TOTAL	329,60 €	329,60 €

Investissement			
Chapitre / Article	Libellé	Recettes Augmentation de crédits	Recettes Diminution de crédits
040-28183	Matériel de bureau et informatique	329,60 €	
021	Virement de la section de fonctionnement		329,60 € €
	TOTAL	329,60 €	329,60 €

Ayant entendu l'exposé du vice-président,

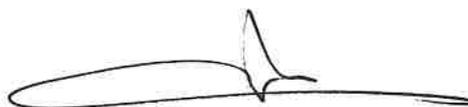
Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

1°) – Adopte la présente Décision Modificative Budgétaire en remplacement de la précédente à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait à Avignonet-Lauragais, le 11 décembre 2017

Le Président



Georges MERIC

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : pays.lauragais@orange.fr